

LA GLORIETTE

Saint
Antoine
sur
Richelieu

ÉDITION EXPRESS

Membre de  Association
des plus beaux
villages du Québec Jumelé à  Dompierre sur Mer



Credit photo : André Lirette



Chaque année, le 8 mars, le monde célèbre la Journée Internationale des Droits des Femmes. Cette année, le thème est : Encore plus en lutte, Droit, Égalité et Autonomisation ! C'est une journée dédiée à la reconnaissance des progrès réalisés en matière de droit des femmes, une journée de célébrations, de réalisations sociales, culturelles et politiques des femmes et des filles. Voici les droits acquis des femmes et toujours à protéger :

- Droit de vivre libre de toute violence et discrimination
- Droit au meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint
- Droit à l'éducation
- Droit à la propriété
- Droit de voter
- Droit à un salaire égale

Nous, l'**Initiative citoyenne contre la violence de Saint-Antoine-sur-Richelieu**, avons cru bon de vous parler de certains défis persistants notamment la violence conjugale, une problématique touchant une femme sur trois dans le monde. Cette forme de violence est souvent ancrée dans des rapports d'inégalité entre les sexes, elle inclut le contrôle coercitif, les abus physiques, psychologiques, économiques, sexuelles et est parfois fatale. Par exemple, chaque année, des milliers de femmes perdent la vie à cause de violences perpétrées par leur partenaire.

Les violences conjugales portent atteintes à la dignité, à l'intégrité physique et psychologique des femmes et entraînent des conséquences graves sur leur santé physique, morale, leur vie sociale et professionnelle et surtout sur leurs enfants.

Pour mieux soutenir les victimes de violence conjugale, la société peut agir sur plusieurs fronts :

Soutenir, être empathique

- Maintenir une écoute pour valider les émotions de la personne
- Respecter ses choix, son rythme sans imposer ses décisions (comme quitter son agresseur)
- Offrir un appui constant pour empêcher son isolement tout en évitant de juger



Accès aux ressources spécialisées

- Faciliter l'accès aux ressources comme SOS Violence Conjugale qui offre écoute, soutien psychologique et aide immédiate
- Mettre en place des intervenants pour apporter de l'aide durant tout le processus (social et judiciaire s'il y a lieu)

Sensibilisation et prévention

- Nous devons apprendre à reconnaître les signes de violence et encourager la dénonciation
- Former les employeurs, les collègues, pour soutenir discrètement la victime dans son milieu de travail

Soutien concret

- Fournir des solutions immédiates comme de l'hébergement d'urgence et à plus long terme, de l'aide financière et des conseils juridiques

Phrases à retenir

Je te crois + Je te comprends + Ce n'est pas de ta faute + Tu n'es pas responsable

Que faire si vous êtes victimes ou témoin de violences conjugales :

- Parlez-en à une personne de confiance (un ami, un membre de votre famille, un professionnel en aide...) Ne restez pas silencieuses!
- Contactez les associations d'aide aux victimes. Elles sont là pour vous offrir un soutien psychologique, juridique et pratique
- Signalez les faits aux autorités compétentes (police). La violence conjugale est un délit qui doit être puni par la Loi!

En cette journée symbolique, il faut briser le silence, soutenir les victimes, sensibiliser les gens afin de prévenir et réprimer ses actes odieux. Ensemble nous pouvons construire un monde libre de vivre sans peur, où les droits de tous sont respectés et protégés. Cette journée du 8 mars est l'occasion de célébrer les avancées tout en nous rappelant les luttes qui nous restent à mener. La réalité de la violence conjugale demeure une ombre persistante sur tous nos acquis.

Numéros de téléphone à retenir

Police : 911

SOS Violence conjugale 24h/7J: 1-800-363-9010

Tel-Jeunes (accompagnement pour les jeunes) : 1-800-263-2266 ou 514-600-1002 (texto)

Maison la clé sur la Porte : 1-800-363-9010

Maison La Source (accueil pour femmes violentées avec enfant vivant de multiples problématiques sociales) : 450-743-2821

CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) : 1-866-532-2822

Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : 1-888-489-2287